



Pour Rassembler, Informer et Agir sur les Risques liés aux Technologies ElectroMagnétiques
Association agréée Usagers du système de Santé et agréée Protection de l'Environnement
Boite 64, 206 quai de Valmy 75010 Paris ; tel : 01 42 47 81 54 Site Internet : Priartem.fr ; email : contact@priartem.fr

Expertise sanitaire sur les Radiofréquences : L'ANSES alerte sur la fertilité et le fonctionnement cérébral mais se décrédibilise sur le cancer

Paris, le 26/11/2025

Près de dix ans après sa saisine, l'ANSES publie son avis « Radiofréquences et cancer ». A cette occasion, elle souligne des **signaux préoccupants sur l'impact sur la fertilité et sur le fonctionnement cérébral**. Par contre, malgré l'accumulation d'études montrant des effets et l'expression d'une **opinion divergente** au sein du groupe d'experts, ceux-ci concluent – à la faveur d'une **methodologie et d'une analyse que PRIARTEM conteste** – à un niveau de preuve inférieur à ce qui était établi jusqu'à présent par l'ANSES et le CIRC. Cet exercice illustre parfaitement qu'en matière d'expertise scientifique – comme pour les sondages – la façon de (se) poser les questions influencent le résultat.

Elisabeth RENWEZ, vice-présidente de PRIARTEM est perplexe : « Lors de la restitution du rapport, il nous a été dit que les experts ont été étonnés devant la **profusion d'études montrant des impacts sur le système reproducteur et sur la fertilité**. L'ANSES avait déjà, dans ses précédents travaux, **montré l'existence d'impacts sur l'activité électrique du cerveau**. Mais n'étant pas l'objet de la saisine, ces signaux d'alerte ne sont pas exploités dès à présent. Ils devront faire l'objet d'expertises ultérieures. Quand ? Avec quels moyens ? On n'en sait rien. Moralité, en séquençant ses avis, l'ANSES produit un message incompréhensible en matière de prévention de la santé publique. »

Sur le volet Cancer, **Sophie PELLETIER, présidente de PRIARTEM**, quant à elle, est en colère : « **En 2011, les radiofréquences ont été classées 2B par le CIRC**, c'est-à-dire cancérigène possible. En 2013, l'ANSES est arrivée à la même conclusion. Et aujourd'hui, les experts disent ne pas pouvoir conclure ni dans un sens ni dans un autre, alors que l'Agence communique sur le fait que de nouvelles études précisent les connaissances sur le risque de cancer ! Plus on en sait, moins on en sait ? C'est orwellien... ».

Elle pense comprendre pourquoi on en est arrivé là : « Les experts ont retenu comme valable des études considérées en 2011 comme non-conclusives par le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) tandis qu'ils ont invalidé les données du NTP (Programme national de toxicologie américain), à l'inverse d'une récente [revue commanditée par l'OMS](#), laquelle établit un **niveau de preuve élevé pour les gliomes et les schwannomes du cœur**. Contrairement à la pratique du CIRC, ils ont tellement segmenté l'analyse des mécanismes de cancérogénèse (par organe, par type d'études) que cela annihile la possibilité de conclure. Ils n'ont pas réellement pris en compte certaines données dérangementes, comme par exemple CERENAT, une étude épidémiologique cas-témoins française, qui montre **un effet pour les cumuls d'exposition les plus importants**. A ce sujet, comment comprendre cette conclusion des experts : “ (...) un excès de risque faible associé à de fortes expositions ne peut être totalement écarté.” Et dans la phrase suivante “*En conclusion, les éléments de preuve disponibles (...) ne permettent pas de conclure à l'existence ou à l'absence d'un effet des radiofréquences sur le risque de gliome.*” ? C'est kafkaïen ! **PRIARTEM ne manquera pas d'étudier les moyens de contester ce rapport.** ».

Moralité, le message en matière de santé publique est brouillé. Plus grave, en surévaluant les études observationnelles, les experts recommandent en creux, de poursuivre l'expérimentation humaine à grande échelle, en surveillant les registres de cancer et les cohortes, qui ne livreront de conclusions qu'après des décennies et a posteriori des expositions. Comme dans d'autres scandales sanitaires, on comptera les morts...